

COMMUNIQUE
DE PRESSE

Madame Bernadette ROCHE et Monsieur Jérôme DALVERNY, Conseillers départementaux, communiquent les décisions votées en faveur du canton de THUEYTS lors de la Commission Permanente du 11 avril 2016 :

6 905 € répartis au profit des communes de Montpezat sous Bauzon et Saint Cirgues en montagne, de la Communauté de communes Sources et Volcans et du collège de la montagne ardéchoise au titre de l'utilisation des équipements sportifs communaux,